

## ARRÊTÉ MUNICIPAL

### En agglomération GRAND RUE

Le Maire de la Commune d'Orgueil,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la route ;

VU l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, (livre I – quatrième partie- signalisation de prescription) approuvée par l'arrêté interministériel du 7 juin 1977 modifiée et complétée ;

VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée, relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;

VU la demande en date du 22 novembre 2024 de l'entreprise SOLUTIONS30

**Considérant les travaux de reprise et remplacement d'un cadre et tampon télécom HS sous chaussée.**

#### ARRÊTE

**ARTICLE 1.** La circulation des véhicules de toutes catégories sera alternée par feu tricolore, du **09 Décembre 2024 au 23 Décembre 2024**,

**ARTICLE 2.** Pendant cette période, la vitesse sera limitée à 30km/h, une largeur de voie de circulation, la circulation alternée par feu tricolore sera mise en place par l'entreprise SOLUTIONS30.

**ARTICLE 3 :** Pendant la durée des travaux, aucun stationnement ne sera autorisé sur l'emprise de la zone de travaux, excepté pour les véhicules affectés au chantier ;

**ARTICLE 4 :** La signalisation de restriction et de déviation sera conforme aux prescriptions définies par l'instruction interministérielle sur la signalisation temporaire approuvée par arrêté interministériel ;

La mise en place et la maintenance de la signalisation est à la charge et sous la responsabilité de l'entreprise

**ARTICLE 5 :** Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur ;

**ARTICLE 6 :** Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et à chaque extrémité du chantier ainsi que dans la commune d'Orgueil ;

**ARTICLE 7 :** Conformément à l'article R421-1 et suivants du code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV 31000 Toulouse, dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication ;

**ARTICLE 8** : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- M. le commandant de gendarmerie de Grisolles
- Monsieur le directeur des transports scolaire
- Monsieur le Directeur départemental des Postes
- Monsieur de Directeur des services d'Incendie et de Secours
- Subdivision départementale de Montauban
- L'entreprise SOLUTION30



Fait à Orgueil, le 28/11/2024

Le Maire

Willy AUTHESSERRE



## Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7  
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

### Gestionnaires des réseaux routiers

#### Le demandeur

Particulier  Service public  Maître d'œuvre ou conducteur d'opération  Entreprise

Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : SOLUTIONS30 ..... Représenté par : MAUSSERVEY STEPHANE  
Adresse Numéro : 35 ..... Extension : ..... Nom de la voie : BD SAINT ASSISCLE  
Code postal 66000 Localité : PERPIGNAN ..... Pays : FRANCE  
Téléphone 0661503162 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : ..... arrete-pv.gc@ solutions30.com

#### Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ORANGE - MME BONICEL ..... Prénom : .....  
Adresse Numéro : 685 ..... Extension : ..... Nom de la voie : RUE DE LA VIEILLE POSTE  
Code postal 34000 Localité : Montpellier ..... Pays : France  
Téléphone ..... Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : .....  
Courriel : ..... superviseurcabluoc.zone4@.orange.com

#### Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° ..... Route nationale n° ..... Route départementale n° 930 ..... Voie communale n° .....  
Hors agglomération  En agglomération   
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : ..... + .....  Point de Repère (PR) routier de fin d'application : ..... + .....   
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : d930  
Code postal 82370 Localité : ORGEUIL

#### Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui  Non  Si oui indiquer la référence : travaux d'entretien  
Description des travaux : REPRISE REMPLACEMENT D'UN CADRE ET TAMPON TELECOM HS SOUS CHAUSSEE  
Date prévue de début des travaux : 09/12/2024 ..... Durée des travaux (en jours calendaires) : 015

#### Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 015 Date de début de réglementation 09/12/2024  
Restriction sur section courante  Restriction sur bretelles   
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation  Sens des Points de Repères (PR) croissants   
Sens des Points de Repères (PR) décroissants  Fermeture à la circulation   
Basculement de circulation sur chaussée opposée   
Circulation alternée : Par feux tricolores  Manuellement   
Restriction de chaussée :  
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU)  Empiètement sur chaussée  largeur de voie maintenue .....  
Suppression de voie  nombre de voie(s) supprimée(s) .....

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers   
poids lourds

Stationner

véhicules légers   
poids lourds

Dépasser

véhicules légers   
poids lourds

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

Autres prescriptions :

INTERDICTION DE STATIONNER EN FACE ET AU DROIT DES TRAVAUX + OCCUPATION CHAUSSEE ET ACCOTEMENT  
+ MISE EN PLACE D'UNE CIRCULATION ALTERNÉE PAR FEUX

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur  Une entreprise spécialité   
Nom : ..... Prénom : .....  
Dénomination : ..... Représenté par : .....  
Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....  
Code postal [ ][ ][ ][ ][ ][ ] Localité : ..... Pays : .....  
Téléphone [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : [ ][ ][ ]  
Courriel : .....@.....

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers   
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000<sup>ème</sup>  Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500<sup>ème</sup>  Schéma de signalisation   
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000<sup>ème</sup>

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : ... Le : 22 11 2024

Nom : MAUSSERVEY Prénom : STEPHANE Qualité : CONDUCTEUR TRAVAUX